



Bienvenue à l'écopâturage !

Une démarche environnementale

Et vous,
Vous faites quoi pour
l'environnement ?

Taillez puis réduisez

La Communauté de Communes du Pays de Pontchâteau – Saint-Gildas-Des-Bois vous offre la possibilité d'obtenir des avantages financiers pour la location d'un broyeur auprès de professionnels conventionnés.

Compostez pour recycler

La Communauté de Communes propose également l'acquisition de composteur pour valoriser les déchets de votre jardin. Réservez-le vite, si ce n'est déjà fait.

Valorisez pour économiser

Vous ne pouvez pas vous rendre en déchetterie pour valoriser vos déchets verts ? La solution : ne ramassez plus l'herbe tondue. Laissez-la sur place après la tonte. Cette technique, dite de « mulching », permet à votre gazon de se renforcer.

Protégez pour faire perdurer

Depuis 2019, l'utilisation de pesticides est interdite dans les jardins. Adoptez les bons réflexes : rotation des cultures, plantation de variétés locales, utilisation de remèdes naturels...

C'est quoi l'écopâturage ?

L'écopâturage consiste à entretenir les espaces naturels publics par la présence d'animaux herbivores. La mise en place de ce mode d'entretien, respectueux de l'environnement, s'inscrit dans une démarche de gestion raisonnée du territoire, engagée par la Municipalité depuis plusieurs années maintenant. Pour une démarche optimisée et responsable, et le bien-être des animaux, l'écopâturage se pratique sur de grands espaces .

Dans quels buts ?

Les avantages sont nombreux :

- Réduction des déchets verts,
- Contribution au maintien et à la diversification de la biodiversité locale,
- Valorisation de la race « mouton Landes de Bretagne »,
- Sensibilisation à une démarche écologique par la présence des animaux,
- Préservation de votre cadre de vie et renforcement du lien social.

À Missillac,
Ce sont des moutons de la
race « Landes de Bre-
tagne » qui s'occupent
d'entretenir, à leur rythme,
nos espaces verts !

Quoi d'autres sur la commune ?

À Missillac, l'engagement environnemental est important :

- Gestion raisonnée des grands espaces naturels,
- Désherbage écologique des espaces publics,
- Mise en place d'hôtels à insectes,
- Utilisation de véhicule électrique,
- Station d'épuration écologique,
- Multiplication des cheminements doux sécurisés.

Pour vous lancer ou aller plus loin ?

Retrouvez toutes les informations sur le site officiel communal

